

**COMMUNE DE POCÉ-LES-BOIS**

Département d'Ille-et-Vilaine

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le

ID : 035-213502297-20260605-382026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU 05 JUIN 2026***Affaire n°38-2026*

L'an deux mille vingt-six, le **cinq juin** à douze heures, le Conseil Municipal de la commune de POCÉ-LES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Frédéric MARTIN, Maire.

Date de la convocation : le 29 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 8

Nombre de votants : 9

Étaient présent(e)s : M Frédéric MARTIN (Maire) – M Jean-François BORDAIS (1^{er} Adjoint) – Mme Nadine BRARD (2^{ème} Adjointe) - M Dominique RUBIN – M Thierry MONTENAT - Mme Aurélie HAILLOT - M Albéric JOHANET - M Baptiste DUVAL.

Étaient absent(e)s et représenté(e)s : Mme Nathalie TERRIEN (*pouvoir à Mme Aurélie HAILLOT*).

Étaient absent(e)s et non représenté(e)s : Mme Dorothee du PONTAVICE – M Raboana RANAIVO - Mme Ludivine THOMAS – Mme Julie STEFANELLI – Mme Maud EL KOUCH - M Dorian MASSON.

OBJET : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS POUR L'ÉLECTION DES SÉNATEURS D'ILLE-ET-VILAINE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

MM. Dominique RUBIN, Jean-François BORDAIS, Albéric JOHANET et Baptiste DUVAL.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) La liste déposée et enregistrée :

Composition de la liste :

- M MARTIN Frédéric
- Mme BRARD Nadine
- M BORDAIS Jean-François
- Mme HAILLOT Aurélie
- M RUBIN Dominique
- Mme THOMAS Ludivine

M le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus trois délégués et trois suppléants.

c) Élection des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9

L'unique liste a obtenu : 9 voix

Le quotient applicable est : $9/3 = 3$

La **liste** obtient : 9 voix /3 = 3, soit 3 sièges

Ainsi, 3 sièges ont été attribués.

M le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste unique : 3 sièges

d) Élection des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9

L'unique liste a obtenu : 9 voix

Le quotient applicable est : $9/3 = 3$

La **liste** obtient : 9 voix/3 = 3, soit 3 sièges

Ainsi, 3 sièges ont été attribués.

M le maire proclame les résultats définitifs :

Liste unique : 3 sièges

Fait et délibéré à Pocé-les-Bois, le 05 juin 2026.

Pour extrait conforme et certifié exécutoire,

Le Maire,
Frédéric MARTIN



Le Secrétaire de séance,
Nadine BRARD